

**GROUPE SOCIALISTE ET
REPUBLICAIN DU SENAT**

Association Loi 1901
15 Rue de VAUGIRARD
75291 PARIS Cedex 06

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Yves LE BIHAN

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

28, Rue Godefroy Cavaignac
75011 PARIS

A l'assemblée générale de l'Association "GROUPE SOCIALISTE ET REPUBLICAIN DU SENAT"

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association "GROUPE SOCIALISTE ET REPUBLICAIN DU SENAT" relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau du Conseil d'administration.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

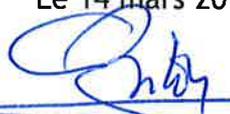
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris
Le 14 mars 2019



Yves LE BIHAN

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**ASSOCIATION
DU GROUPE SOCIALISTE
ET REPUBLICAIN DU SENAT**

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901



Siège Social

15 rue de Vaugirard
75291 PARIS cedex 6



**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2018**



**BAKER TILLY
SOFIDEEC**

Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
16, rue de Monceau - 75008 PARIS
Tél. 01.42.99.66.44

EXERCICE 2018

SOMMAIRE

	Pages
• BILAN	1-2
• COMPTE DE RESULTAT	3-4

ANNEXE

• REGLES ET METHODES COMPTABLES	5-7
• TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	8
• TABLEAU DES AMORTISSEMENTS	9
• TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	10
• ETAT DES CREANCES ET DETTES	11
• TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	12

Bilan Actif

	Au Durée	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	
	Brut	Amort.& Prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais recherche & développement				
Conces.brevets & droits simil.				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst.Tech.,Matériel Outil.Ind.				
Autres immob. corporelles	76 138	32 345	43 793	62 446
Immob. corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	391 800		391 800	411 500
TOTAL (I)	467 938	32 345	435 593	473 946
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières,approvision.				
En-cours production de biens				
En-cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés s/cdes				
Créances exploitation (3)				
Clients & cptes rattachés				
Autres créances	700		700	1 728
Capital sousc.& appel.non versé				
Valeurs mobilières placement	1 222 127	66 910	1 155 216	1 232 210
dont actions propres				
Disponibilités	3 199 524		3 199 524	4 956 186
COMPTES REGULARISATION ACTIF				
Charg.constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	4 422 350	66 910	4 355 440	6 190 123
Charg.à répartir/plus.exer (III)				
Primes rembours.des oblig. (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I-V)	4 890 288	99 255	4 791 032	6 664 069

1) dont droit au bail

2) dont à moins d'un an

3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Au Durée	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois
	Net	Net
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 730 470	6 044 084
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent ou Déficit)	-1 567 317	-313 614
Subventions d'investissement	42 531	61 183
Provisions réglementées		
TOTAL	(I) 4 205 685	5 791 653
AUTRES FONDS PROPRES		
Apports		
Legs ou donations		
TOTAL	(II)	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	161 683	235 240
TOTAL	(III) 161 683	235 240
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès étab. crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers(3)		
Avcés et aptes reçus s/commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 765	17 493
Fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	405 900	619 684
Dettes s/immobilisations et cptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES REGULARISATION PASSIF		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL	(IV) 423 665	637 176
Ecart de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL	(I-V) 4 791 032	6 664 069

(1) dont à plus d'un an

(1) dont à moins d'un an

(2) dt concours bancaires courants, soldes créditeurs banque

(3) dont emprunts participatifs

Compte de Résultat

	Au Durée	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises s/prov. et amorts, transferts de charges			133 557	14 533
Collectes				
Cotisations			7 300	400
Autres produits			2 245 426	2 883 811
TOTAL (I)		(I)	2 386 283	2 898 744
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (a)			149 358	128 216
Impôts, taxes et versements assimilés			42 334	53 599
Salaires et traitements			1 603 222	1 888 563
Charges sociales			964 589	1 162 610
Dotations aux amortissements s/immobilisations			24 116	7 469
Dotations aux provisions s/immobilisations				
Dotations aux provisions s/actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			40 000	
TOTAL (2)		(II)	2 823 619	3 240 457
1- RESULTAT D'EXPLOITATION		(I - II)	-437 337	-341 713
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué, perte transférée		(III)		
Perte supportée, bénéfice transféré		(IV)		
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
Autres valeurs mob., créances d'actif immob. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			3 824	4 937
Reprises s/provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement			30 465	25 011
TOTAL		(V)	34 289	29 948
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions			66 910	
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes s/cessions valeurs mob. placement			5 097	3 809
TOTAL		(VI)	72 008	3 809
2- RESULTAT FINANCIER		(V - VI)	-37 718	26 139
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(I - II + III - IV + V - VI)	-475 055	-315 574

Compte de Résultat (Suite)

Au Durée	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois
-------------	-----------------------	-----------------------

		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		23 674	6 918
Sur opérations en capital			
Reprises s/provisions et transferts de charges			
TOTAL	(VII)	23 674	6 918
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		1 048 973	
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements et aux provisions		60 000	
TOTAL	(VIII)	1 108 973	
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL		-1 085 298	6 918
Participation des salariés	(IX)		
Impôts sur les bénéfices	(X)	6 963	4 958
PRODUITS	(I+III+V+VII)	2 444 246	2 935 609
CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 011 563	3 249 224
5- EXCEDENT ou DEFICIT (Produits - Charges)		-1 567 317	-313 614
<i>(a) Dont redevances sur crédit-bail mobilier</i>			
<i>redevances sur crédit-bail immobilier</i>			
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>			
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>			
<i>(3) Dont produits concernant des entreprises liées</i>			
<i>(4) Dont intérêts concernant des entreprises liées</i>			

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels présentés ci-contre laissent apparaître au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31 décembre 2018** un total de **4 791 032 €** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, un déficit de **-1 567 317 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01/01/2018 au 31/12/2018**. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les résultats électoraux de l'année 2017, qui s'étaient traduits par une diminution du nombre de sénateurs, passés de 108 au 1er janvier 2017 à 78 au 31 décembre 2017, ont entraîné une diminution significative des ressources, qui a nécessité que l'association engage au début de l'exercice 2018 un plan social qui a vu le départ de 8 collaborateurs.

L'ensemble des coûts liés à ce plan social, pour un montant total de 1.108.973 €, a intégralement été pris en compte au titre de l'exercice 2018 et comptabilisé en charges exceptionnelles.

REGLES ET METHODES COMPTABLE

Les comptes annuels ont été élaborés conformément au règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations et fondations, et au règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués le cas échéant ci-après.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations.

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

L'exercice 2018 a vu le remplacement de matériel informatique pour un montant de 5.464 €, financé par le Sénat à hauteur de 5.023 €.

Ce financement a été comptabilisé en subvention d'investissement, laquelle est amortie au même rythme que les immobilisations.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat moyen pondéré, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à leur valeur d'achat.

La moins-value nette latente à la clôture de l'exercice s'élève à 66 910 €.

Cette moins-value a fait l'objet d'une provision à même hauteur à la clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagements de retraite :

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2018.

La dette actuarielle des indemnités de fin de carrière comptabilisée est de 101 683 euros en fin d'exercice. La diminution constatée à fin décembre 2018 pour 133.557 € suite aux départs de salariés dans le cadre du PSE ;

Les hypothèses suivantes ont été retenues dans le calcul actuariel de la dette :

- Taux d'actualisation ibbox : 1,57%
- Table de mortalité : INSEE 2018
- Taux d'évolution des rémunérations : 2,5%
- Age de départ à la retraite : entre 65 et 67 ans (départ taux plein)
- Turn-over : très faible

Effectif moyen :

A la clôture de l'exercice, l'effectif moyen est de 16 personnes.

Autres informations

Les abonnements de revues, périodiques, magazines, journaux, ...etc, sont directement constatés en charges lors de leur paiement et ne font pas l'objet d'un retraitement en fin d'exercice.

A compter de l'exercice 2016, les dépenses de fournitures et frais de maintenance informatique sont réglés dans un premier temps par le Groupe, puis remboursées par le Sénat sur présentation des factures.

Contributions volontaires en nature

Le Groupe Socialiste et Républicain du Sénat bénéficie, à l'instar des autres Groupes du Sénat, d'une mise à disposition gratuite par le Sénat de bureaux, matériels et fournitures diverses.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucune modification significative des méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'est intervenue au cours de l'exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement particulier n'est à signaler à ce titre.

Immobilisations

Au 31 déc 2018

CADRE A		Val.brute des immo.au début	AUGMENTATIONS	
			Réévaluation	Acquis.creat.
Frais établissement, rech. et dévelop.	TOTAL I	0	0	0
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II	0	0	0
Terrains				
Constructions				
Agencement salle F. Mitterrand		303		
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique mobilier		70 371		5 464
Autres Immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	TOTAL III	70 674	0	5 464
Participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		411 500		
Immobilisations financières	TOTAL IV	411 500	0	0
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	482 174	0	5 464

CADRE B		DIMINUTIONS		Valeur brute immobilis.à fin exercice	Rééval.Lég. V.O. Immo. en fin d'ex.
		Par virements poste à poste	Par cessions, mis.hors serv		
Frais établ.rech.et dév.	TOTAL I	0	0	0	0
Aut.postes immo.incorpo.	TOTAL II	0	0	0	0
Terrains					
Constructions					
Agencement salle F. Mitterrand				303	
Matériel de transport					
Matér.de bureau & informat.mobil				75 835	
Autres Immobilisations corporelles					
Immobilisat.corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immob. corporelles	TOTAL III	0	0	76 138	0
Participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations			19 700	391 800	
Immob. financières	TOTAL IV	0	19 700	391 800	0
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	0	19 700	467 938	0

Amortissements

Au 31 déc 2018

Cadre A : SITUAT.MOUVEMTS EXERCICE IMMOBILISAT.AMORTISSABLES		Montant déb. d'exercice	Augmentation Dotat. Exer.	Diminutions Repris.exer	Montant fin d'exercice
Frais établis.rech.& dével.	TOTAL I	0	0	0	0
Aut.postes immo.incorporel.	TOTAL II	0	0	0	0
Terrains					
Constructions					
Agencement salle F. Mitterrand					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique mobilier		8 229	24 116		32 345
Autres Immobilisations corporelles					
0	TOTAL III	8 229	24 116	0	32 345
TOTAL GENERAL (I+II+III)		8 229	24 116	0	32 345

Cadre B : VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				Cadre C : PROV.AMT.DEROG	
Immobilisat.amortissables	Lineaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
Frs établ.rech.	TOTAL I	0	0	0	0
Immob.incorpo.	TOTAL II	0	0	0	0
Terrains					
Constructions					
Agencement salle F. Mitterrand					
Matériel de transport					
Matériel bureau et info., mobilier	24 116				
Autres Immobilisations corporelles					
TOTAL III	24 116	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)		24 116	0	0	0

Cadre D : MVTS EXERC.AFFECT.CHARGES REPARTIES/PLUSIEURS EXERC.	Montant net début exerc.	Augmentation	Dotations	Montant net à fin exerc.
Charges à répartir /plusieurs exerc.	0	0	0	0
Primes de remb. des obligations	0	0	0	0

Provisions

Au 31 déc 2018

NATURE DES PROVISIONS	Montant déb. d'exercice	Augmentation Dota. Exer.	Diminutions Repris.exer.	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées				
-Provisions pour investissements				
-Amortissements dérogatoires				
-Autres provisions réglementées				
TOTAL I	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges				
-Provisions pour litiges				
-Provisions pour amendes et pénalités				
-Prov. pour pensions & oblig.similaires	235 240		133 557	101 683
-Provisions pour grosses réparations				
-Autres prov.pour risques et charges		60 000		60 000
TOTAL II	235 240	60 000	133 557	161 683
Provisions pour dépréciation				
-Immobilisations incorporelles				
-Immobilisations corporelles				
-Titres de participation				
-Autres immobilisations financières				
-Comptes clients				
-Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)	235 240	60 000	133 557	161 683
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>			133 557	
<i>- financières</i>				
<i>- exceptionnelles</i>				60 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Au 31 déc 2018

CADRE A - ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
De l'Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	391 800		391 800
De l'Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Personnel et comptes rattachés	700	700	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les produits financiers			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
T O T A U X	392 500	700	391 800

- (1) Montant prêts accordés en cours d'exercice
 (1) Montant rembours.obtenus en cours d'exercice
 (2) Prêts et avances consentis aux associés

CADRE B - ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emp.aup.établ.crédit à 2 ans maxi.				
Emp.aup.établ.crédit à plus 2 ans				
Empr.dettes financ.divers (1)(2)				
Fournisseurs et cptes rattachés	17 765	17 765		
Personnel et comptes rattachés	29 747	29 747		
Sécu.soc., autres organis.sociaux	334 020	334 020		
Impôts sur les produits financiers	42 133	42 133		
Autres impôts, taxes assimilées				
Dettes /immobil.& cptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
T O T A U X	423 665	423 665	0	0

- (1) Empr.sous.en cours d'exercice
 (1) Empr.remb. en cours d'exercice
 (2) Montant des div.empr.& dettes
 contractés auprès assoc.pers.phys.

Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves	6 044 084		313 614	5 730 470
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice	-313 614		1 253 702	-1 567 317
Subventions d'investissement	61 183	5 023	23 674	42 531
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	5 791 653	5 023	1 590 991	4 205 685